

Les Sacrements.

Les sacrements nous associent au Christ ressuscité.

Les sacrements nous associent à Jésus Christ ressuscité. Par eux nous participons dès à présent à la résurrection et nous faisons corps avec Jésus Christ ressuscité.

Les sacrements constituent donc l'Eglise visible (l'Eglise Catholique telle que nous la connaissons) et la relie à l'Eglise invisible (le Corps du Christ aux dimensions du Cosmos ou de la création).

Les sacrements constituent l'Eglise comme sacrement du salut. Ils donnent à l'Eglise de manifester visiblement l'Eglise invisible afin d'inviter largement à s'inscrire dans sa dynamique.

Baptême, confirmation, communion : instauration dans la vie filiale.

Etre associé à Jésus Christ, c'est partagé sa dignité et sa vocation de Fils en étant animé par l'Esprit Saint.

Au baptême, les enfants de Dieu, que sont tous les humains par le simple fait d'être humain, deviennent fils du Père qui nous est révélé par Jésus Christ. Par le baptême les enfants de Dieu bénéficient de l'adoption filiale, car c'est la reconnaissance, c'est-à-dire la parole, qui fait un fils non la chair et le sang.

A la confirmation, le baptisé, consent à vivre en Fils du Père tout puissant, et de ce fait accueil en lui l'Esprit Saint qui désormais le dynamisera.

Par la communion, le baptisé et confirmé, prend place dans ce corps dont Jésus est la tête et qui ne cesse de se développer depuis le matin de Pâque.

Réconciliation : rétablir dans la vie filiale.

Vivre en Fils animé par l'Esprit Saint est un combat permanent et il arrive que le disciple chute et porte atteinte à sa dignité filiale. Il est alors nécessaire de la rétablir. Le sacrement de la confession et de la réconciliation est fait pour cela. Il passe toujours par un aveu et l'expression de son désir de ne plus recommencer. Il est difficile car il oblige à passer un autre, le prêtre, pécheur lui aussi, car il suppose un acte de parole et donc la présence d'une altérité bien réelle, donc aussi gênante et désagréable que nécessaire.

Mariage et ordination.

Le mariage dégage la sexualité des logiques de reproductions biologiques et sociales pour l'inscrire dans la logique de la résurrection par un amour vécue qui engage totalement. Il ne s'agit donc plus de reproduire l'espèce ou le milieu mais d'aimer en se donnant sans retour. Dès lors la fécondité d'un tel amour ne relève plus de la logique biologique ou sociale mais de la grâce de Dieu. Ainsi les enfants sont reçus comme des cadeaux venant du Seigneur et fécondité du couple s'inscrit dans la dynamique du Corps du Christ.

L'ordination institue des hommes au service du Christ et du Corps dont il est la tête. Leur mission est de tenir la place qui revient de droit au Christ, étant entendu qu'ils ne sont pas le Christ, mais des lieux-tenants, comme ils ne cessent de le souligner par leur péché, leurs défauts, leurs limites et failles.

L'onction des malades.

Alors que la mort menace, ce sacrement inscrit dans le corps fragilisé du malade, un lien avec le corps du Christ ressuscité, de telle manière que si la mort vient, le malade y entrera relié à ce dernier.

Parole et corps toujours en jeu dans les sacrements.

Tous les sacrements associent une ou des paroles à des gestes qui engagent le corps.

Les sacrements et la création.

Les sacrements ouvrent à l'œuvre de création que conduit le Seigneur. Cette œuvre à pour cadre de départ ce que nous avons coutume d'appeler improprement « création » et plus justement « nature » ou « cosmos ». La création, selon la perspective développée notamment par St Paul, a pour clé de voûte Jésus ressuscité, auquel est donné le titre de Christ pour signifier cette position centrale et unique. Ainsi la création, entendue selon une saine théologie chrétienne, n'est pas à situer du côté du big bang (avant, pendant ou après). Elle est à situer dans la perspective du matin de Pâque. Elle est le Corps qui depuis ne cesse de croître. Et c'est sur ce Corps que les sacrements nous branchent tout en le révélant.

P. Olivier Petit.